

Conduite à tenir vis-à-vis de la grippe H1N1 pour les patients porteurs d'un syndrome de Prader-Willi

Centre de référence du syndrome de Prader-Willi

1. **La Vaccination contre la grippe saisonnière** : à faire dès maintenant car doit être réalisée au moins 3 semaines avant celle du virus H1N1 pour tous les patients porteurs d'un syndrome de Prader-Willi (SPW) âgés de plus de 6 mois.
2. Pour ces patients en dehors de toute infection, la **vaccination contre le virus H1N1** est recommandée à priori compte-tenu des données actuelles. Le vaccin ne sera disponible qu'à partir du 15 octobre. L'immunisation sera effective 15 jours environ après le vaccin
3. En cas de **contact** avec une personne ayant la grippe ou en cas de signes évoquant la **grippe**, appeler le médecin qui suit le patient. Si nécessaire ce médecin peut joindre le médecin du centre de compétence de la région ou, à défaut, le centre de référence (coordonnées disponibles le site du centre de référence) pour prendre connaissance des recommandations du centre de référence.

En cas de signes évoquant la grippe et après avoir vu le médecin, le centre de référence conseille d'aller aux urgences si :

→ Patient de moins de 12 mois

→ Patient avec signes cliniques de gravité

→ Patient ayant une obésité morbide avec ou sans complications (ventilation, diabète, insuffisance cardiaque, cardiopathie...)